

99 Jahre und ein neuer Verein

La Fondation « Atelier Marcel Hastir » est née

[Artikel versenden](#)

[Druckansicht](#)

Le 28 octobre 2005, la Fondation « Atelier Marcel Hastir » est née.

Les fondateurs sont le peintre Marcel Hastir, 99 ans, et l'ASBL « Atelier Marcel Hastir », forte de 140 membres et existante depuis 1949. La Fondation dispose comme avoirs de moyen financiers apportés par les deux fondateurs ainsi que d'une très vaste collection d'œuvres de Marcel Hastir (tableaux à l'huile et aquarelles, dessins, croquis).

Œuvre artistique

L'objectif statutaire de la Fondation est, tout d'abord, la conservation et la mise en valeur de l'œuvre artistique de Marcel Hastir, dans les actuelles salles de l'ancien atelier du peintre, à la Rue du Commerce 51, 1000 Bruxelles, mais également en d'autres endroits, au moyens d'expositions temporaires ou permanentes.

Le peintre Marcel Hastir est avant tout un fin portraitiste, prisé déjà avant-guerre par la bourgeoisie belge et étrangère. Mais il est aussi peintre de paysages (Açores, Provence, Grèce) et créateur de nus. Son atelier et son école de peinture, très fréquentés, ont permis des rencontres avec des peintres pionniers, notamment Paul Delvaux et René Magritte.

Foyer multiculturel

L'objectif de la Fondation consiste également à maintenir le foyer multiculturel créé par Marcel Hastir en son atelier : en effet, depuis son installation, en 1935, jusqu'à aujourd'hui, Marcel Hastir a multiplié les concerts, représentations de danse et de théâtre, lectures de littérature et de poésie ainsi que les conférences philosophiques et historiques.

Ces activités ont pour la plupart permis à de jeunes talents provenant des quatre coins de l'Europe de faire leurs premiers pas vers le public, dans un milieu stimulant et accueillant. Tel a été le cas pour les chanteurs Jacques Brel, Charles Trenet et Barbara, pour les violonistes Lola Bobesco et Arthur Grumiaux, pour le guitariste Narciso Yepes et pour les pianistes Bruce Hungerford et Walter Giesecking, pour ne citer que peu d'exemples.

Parmi les conférenciers, citons Lanza del Vasto, Alexandra David-Neill, Henri Brugmans, futur recteur du Collège de l'Europe, et - récemment - Willy Berler, rescapé des camps de concentration, et Hermann Vinke, auteur d'un livre sur une jeune résistante allemande.

Lieu de mémoire

La mémoire des persécutions nazies et de la résistance opposée à celles-ci constitue la troisième composante de l'objectif que la Fondation « Atelier Marcel Hastir » s'est fixé. L'histoire de l'atelier de Marcel Hastir, les actes posés par le peintre lui-

même et par les amis qui ont fréquenté ce lieu dans les années 40, ont motivé son classement comme patrimoine historique, par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Marcel Hastir a donné refuge à des personnes menacées de persécution et de déportation, il a falsifié des documents personnels pour faciliter des fuites, il a mis à la disposition de la Résistance sa machine ronéo, il a caché des armes.

Parmi ses amis, deux ont participé à l'unique attaque contre un convoi de déportation, le 19 avril 1943, près de Malines, acte invraisemblable conté notamment dans le livre « Rebelles silencieux » de Marion Schreiber.

Droit de séjour

Pour réaliser ces trois objectifs – mise en valeur des œuvres, maintien du foyer multiculturel, sauvegarde du lieu de mémoire –, la Fondation « Atelier Marcel Hastir » tient tout d'abord à assurer son « droit de séjour » à son siège, l'immeuble Rue du Commerce 51, dans le Quartier Léopold.

C'est ici que Marcel Hastir vit depuis 1935.

C'est ici qu'il a créé son atelier, son école de peinture et une très grande partie de ses œuvres et où il a organisé plus de 2.000 soirées culturelles en 70 ans.

C'est ici qu'il a agi activement contre les occupants nazis.

C'est ce lieu qu'il importe de sauvegarder, ce lieu exemplaire pour un engagement citoyen et civique, un engagement contre l'injustice et en faveur d'un épanouissement culturel sous maintes formes, un engagement européen avant l'heure.

Cependant, Marcel Hastir et l'ASBL « Atelier Marcel Hastir » ne sont que locataires des lieux qu'ils occupent, à savoir deux étages de l'immeuble. Le propriétaire actuel entend vendre l'immeuble, comme déjà en 2002, lorsqu'il projetait de livrer l'immeuble à la démolition. Le classement empêchera le pire, mais pour les locataires, l'avenir reste incertain.

La Fondation « Atelier Marcel Hastir », qui se substituerait aux deux locataires actuels, cherche donc des partenaires publics ou privés enclins à acquérir l'immeuble (et à convenir avec elle d'une utilisation conjointe) dans le respect de la tradition fondée par Marcel Hastir.

Visites

L'Atelier Marcel Hastir prendra part, les 3 et 4 décembre 2005, à l'événement « Bruxelles Nord-Est, ma découverte » organisé par la Ville de Bruxelles. Les visites guidées s'échelonneront entre 10 et 12 heures ainsi qu'entre 13 et 18 heures et seront agrémentées, chaque jour, par trois petits concerts.

Déjà, lors des Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre 2005, l'Atelier Marcel Hastir a attiré 840 personnes, envoûtées par ce que beaucoup d'entre eux ont appelé "la magie de ces lieux".

Renseignements :

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de

Horst Schröder E-mail: horstalbertschroeder@yahoo.de

Chantal Jung-Van Cauteren E-mail:

chantal.vancauteren@swing.be

Roland Schmid E-mail: roland.schmid@pandora.be

Bernadette Draye E-mail: bernadette.draye@imail.be